

6 août 2019

## Portrait de notre activité récente

*Un bref tour d'horizon de l'activité du groupe de droit des affaires du cabinet au cours des derniers mois.*

### Fusions et acquisitions, financements et transactions

Prestation de conseils aux fondateurs de La Canadienne dans son acquisition par un groupe d'investisseurs mené par Corporation Financière Champlain, une société de portefeuille privée basée à Montréal, et incluant les fondateurs ainsi qu'Investissement Québec et Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi **Barry H. Shapiro, Sharon G. Druker, Rhona Luger, Richard Uditsky et Elyssa Leiberman.**

Représentation d'une importante société locale d'expédition de fret et de logistique pour l'acquisition d'un transporteur terrestre et aérien de cargo. **Jonathan Feingold, Elyssa Leiberman.**

Réalisation de la prise de contrôle d'un importateur privé local de vins. **Jonathan Feingold.**

Représentation du séquestre dans les procédures entourant l'insolvabilité d'un fabricant québécois de structures d'acier. **Annie Claude Beauchemin, Martin Côté, Jonathan Feingold.**

Réalisation de la vente d'un atelier de réparation automobile (2 M\$). **Eric Boulva.**

Réalisation de la vente d'une pratique dentaire. **Eric Boulva.**

Assistance à un actionnaire, administrateur et membre de la direction aux fins de concevoir et de mettre en place une stratégie de retrait. **Sharon G. Druker, Jonathan Feingold.**

Représentation de La corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal inc. pour l'acquisition de Sum logistique inc., chef de file depuis plus de 25 ans de la planification et l'opération de logistique d'événements. Sum collabore avec l'organisateur, les participants et les fournisseurs afin d'optimi-



**Herbert Z. Pinchuk**  
514 393-4023  
hzipinchuk@rsslex.com

M<sup>e</sup> Pinchuk est chef du groupe de droit des affaires de RSS.

Nos infolettres visent à attirer votre attention sur des sujets juridiques d'actualité qui, nous le croyons, peuvent intéresser le public. En aucun cas, elles ne doivent être considérées comme des opinions juridiques. Leur seul objectif est d'attirer l'attention des lecteurs sur des questions d'intérêt et/ou de nouveaux développements en matière de droit. © RSS 2019. Il est interdit de reproduire, de mémoriser sur un système d'extraction de données ou de transmettre, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, tout ou partie de la présente publication, à moins que la source soit clairement identifiée par écrit sur la publication elle-même.



ser la satisfaction des publics visés.

**François A. Raymond.**

Assistance à un cabinet d'avocats de l'extérieur de la province en vue de la mise en place de garanties au Québec visant les filiales locales d'une emprunteuse américaine aux termes d'un prêt de 350 M\$. **Sharon G. Druker.**

### **Fiscalité, planification successorale et individus fortunés**

Collaboration avec un avocat des États-Unis pour l'élaboration d'un plan successoral faisant appel à une fiducie testamentaire américaine constituée à la demande d'un parent canadien au bénéfice de sa fille, résidente américaine. **Marilyn Piccini Roy.**

Élaboration d'un plan successoral fiscalement optimal pour un résident des États-Unis possédant la double citoyenneté canadienne et américaine, aux fins de léguer un immeuble sis au Québec à un organisme de bienfaisance canadien. **Marilyn Piccini Roy, Martin Lord.**

Prestation de conseils sur le traitement de paiements reçus par une fiducie en vertu des règles de droit civil et de fiscalité. **Marilyn Piccini Roy, Martin Lord.**

Mandats d'assistance à des avocats pratiquant dans des juridictions non québécoises : devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario, quant à l'interprétation d'un mandat de protection québécois à la lumière des règles ontariennes sur la tutelle, et devant la Haute cour de justice d'Antigua-et-Barbuda aux fins de clore à nouveau une demande de vérification testamentaire. **Marilyn Piccini Roy.**

Prestation de conseils sur diverses questions liées aux fiducies : amendements

d'ordre administratif aux dispositions fiduciaires, effet de la renonciation à un intérêt dans la fiducie, nature et portée d'un droit de prélever du capital, extinction de la fiducie et portée de l'obligation des fiduciaires de divulguer des renseignements. **Marilyn Piccini Roy.**

Requête pour jugement déclaratoire sur l'interprétation à donner à un testament, afin de préciser l'intention de la testatrice de créer des fiducies en prévision du décès d'un légataire avant la distribution finale des biens. **Jonathan Feingold.**

### **Droit immobilier et louage**

Prestation de conseils à un client quant à sa responsabilité comme propriétaire d'un immeuble possiblement contaminé, cette contamination n'ayant pas été causée par lui. Enjeux pouvant atteindre 20 M\$. **Barry H. Shapiro, Eric Boulva, Elyssa Leiberman.**

Représentation et prestation de conseils à une institution d'enseignement post-secondaire pour ses négociations avec un voisin dans le but de conclure une entente permettant l'exécution de travaux sur certains immeubles. **Martin Côté.**

Représentation d'un locateur devant la Régie du logement afin d'obtenir une ordonnance d'expulsion d'un locataire faisant le trafic de stupéfiants à partir de son logement. **Martin Côté, Sara Larachi.**

Émission d'une opinion sur le calcul des frais de copropriété et sur le délai de contestation de la valeur relative des fractions. **William Dion-Bernard.**



## Travail et emploi

Obtention d'une autorisation d'en appeler devant la Cour d'appel dans un dossier où le salarié de notre cliente s'était fait accorder par le Tribunal administratif du travail une indemnité de décès suite à une intoxication au fentanyl, que le travailleur s'était procuré pour combattre la douleur d'une entorse lombaire. **Normand Laurendeau.**

Défense d'un employeur contre une plainte pour congédiement sans cause juste et suffisante. Conclusion: le salarié a démissionné, mais a déposé sa plainte après avoir regretté son geste. **Jean Denis Boucher.**

Représentation d'un cadre supérieur dans une réclamation de 281 K\$ pour congédiement sans cause juste et suffisante; enjeu procédural quant au droit de faire examiner un ordinateur et un téléphone portable fournis à l'employé. **Julie Forest, David Paradis.**

Représentation d'une entreprise de production télévisuelle dans un appel de décisions de l'Agence du revenu du Canada sur la qualification des liens entre l'entreprise et ses travailleurs afin de décider s'ils occupaient un emploi assurable aux termes de la *Loi sur l'assurance-emploi*. **Julie Forest.**

Représentation d'un établissement hôtelier pour la cessation d'une entente d'emploi avec un cadre, la négociation de l'indemnité de départ et la préparation de la convention de fin d'emploi. **Herbert Z. Pinchuk.**

Représentation de l'employeur en défense à une plainte pour congédiement injustifié en vertu de l'article 240 du *Code canadien du travail*, déposée par un camionneur indépendant dont le contrat de services a été résilié en

échange d'une proposition d'emploi. **Jean Denis Boucher, Eliab Taïrou.**

Élaboration d'un régime de partage des profits et d'attribution d'options sur actions fictives. **Barry H. Shapiro.**

## Propriété intellectuelle

Publication de deux infolettres : « Résolution pour 2019 : prendre note de quelques changements en matière de propriété intellectuelle » (22 janvier 2019), et « Enfin ! Les modifications à la *Loi sur les marques de commerce* entrent en vigueur le 17 juin » (13 juin 2019). **Richard Uditsky.**

## Litige, arbitrage et médiation

Rédaction d'une politique pour contrer la violence sexuelle et d'un code de conduite des membres à la demande d'un organisme sans but lucratif d'envergure de Montréal. **Martin Côté, Elyssa Leiberman.**

Obtention d'ordonnances pour forcer Vidéotron et Rogers à dévoiler l'identité d'abonnés à l'accès Internet qui, sous couvert de noms d'emprunt, diffamaient nos clients. Cette divulgation par les fournisseurs d'accès était indispensable pour tenter des procédures visant à protéger la vie privée de nos clients. **Jean-Pierre Sheppard, Xavier Morand Bock.**

Défense à une réclamation de 717 K\$ de loyer pour louage d'espace d'entrepôt. **Normand Laurendeau.**

Représentation de Starbucks Canada devant la Cour supérieure dans un litige avec un locateur commercial de la région de Québec à propos des modalités d'occupation d'une aire de restauration agrandie après la conclusion du bail liant les parties. **Martin Côté.**



Défense d'un particulier contre une réclamation par la Ville de Montréal visant à recouvrer des sommes excessives payées en vertu de contrats ayant prétendument fait l'objet de manœuvres de corruption. **Martin Côté.**

Représentation de l'ex-joueur du Canadien Tomas Plekanec devant la Cour supérieure pour une demande de remboursement d'un prêt de 200 K\$ accordé aux fins d'une production cinématographique. **Martin Côté.**

Représentation d'un sous-traitant ayant mis fin aux travaux de construction entrepris après avoir découvert une erreur de calcul dans sa soumission: réclamation des sommes dues et défense contre la demande reconventionnelle pour malversations. **Normand Laurendeau.**

Obtention d'une indemnité de quelque 500 K\$ pour un particulier ayant fourni des services professionnels à une société de technologie de l'information contre la promesse d'émission d'actions de la société, promesse qui ne s'est jamais réalisée en raison du comportement oppressif des administrateurs. **Jonathan Feingold, Sydney Warshaw** (stagiaire).

Représentation du commandité d'une société en commandite dans un litige l'opposant aux commanditaires relativement à un immeuble collectif d'habitation. **Jonathan Feingold, Lauren Flam.**

Défense avec succès d'une chaîne de restauration rapide contre une réclamation de commission d'intermédiaire de l'ordre de 1,14 M\$. **Benoît G. Bourgon, David Paradis.**

Défense d'une institution financière contre une réclamation fondée sur le refus de l'institution d'exécuter une demande de retrait par la titulaire d'un

mandat dont la validité était douteuse. **Justin Beeby.**

Défense d'une municipalité contre la réclamation d'un soumissionnaire écarté après adjudication à cause de son expérience insuffisante, qui ne respectait pas les exigences de l'appel d'offres. **Jean-François Lamoureux, Justin Beeby.**

Représentation d'un actionnaire caution dans un litige autour du rachat d'une créance de 2 M\$ détenue par une banque lors d'une reprise de possession. **Eric Boulva.**

Représentation de locataires en rapport avec l'expulsion d'un certain nombre de locataires pour défaut de paiement du loyer, et négociation avec les créanciers détenant des privilèges sur les biens des locataires. **Herbert Z. Pinchuk.**

Représentation d'un actionnaire dans un différend avec ses coactionnaires, et interprétation de la convention d'actionnaires. **Herbert Z. Pinchuk.**

Représentation d'un important promoteur immobilier dans un litige relatif à l'écoulement de polluants sur son terrain, affectant les propriétés voisines. **Herbert Z. Pinchuk.**

Opposition avec succès à une requête de la partie adverse pour être relevée du défaut d'avoir procédé à l'inscription pour instruction et jugement; la cause mérite une mention puisque les requêtes pour être relevé d'un tel défaut sont presque automatiquement accordées. **Justin Beeby, Sydney Warshaw** (stagiaire).

Défense d'un gérant de projet contre une réclamation de 6 M\$ fondée sur la garantie contre la perte de l'ouvrage édictée par l'article 2118 du *Code civil*



Robinson Sheppard Shapiro

du Québec. **Normand Laurendeau, David-Alexandre Genest.**

Représentation d'un entrepreneur en mécanique industrielle dans une réclamation de 5 M\$ découlant d'une mésestimation contractuelle avec un important groupe du secteur minier et énergétique. **Annie Claude Beauchemin, Xavier Morand Bock.**

Obtention d'une injonction permettant à un locataire de suspendre le paiement du loyer de son restaurant-café après que le propriétaire-locateur, qui occupait la quasi-totalité d'un immeuble de plusieurs étages, eût quitté les lieux, réduisant ainsi l'achalandage de notre cliente au point où son activité est devenue déficitaire. La Cour a considéré que le locateur avait manqué à son obligation de procurer une jouissance paisible et changé la destination des lieux. **Jean-Pierre Sheppard.**

## Engagement professionnel et social

**Martin Côté** a été élu au conseil d'administration de la Fondation des camps Odyssée.

**Sara Laraichi** est devenue administratrice du Festival international du film pour enfants de Montréal.

**Julie Forest** a donné des formations sur la gestion de la discipline à des employés, puis aux contremaîtres et cadres, dans une entreprise de coffrage.

En avril 2019, **Marilyn Piccini Roy** a présidé le Estate Planning and Litigation Forum à l'intention des praticiens expérimentés du domaine des successions et fiducies, tenu à Langdon Hall, à Cambridge, en Ontario.

Marilyn a participé à la rencontre annuelle de l'International Academy of

Estate and Trust Law, qui s'est déroulée du 19 au 23 mai 2019 à Tokyo. Marilyn est secrétaire de cette association.

Son article « Entitlements of Surviving Spouses Legal or *de facto* on Death: Quebec » a été publié dans le Estates Trusts and Pensions Journal en février 2019.

Enfin, Marilyn, de même que **Martin Lord** et **William Dion-Bernard**, étaient conférenciers invités à la conférence annuelle de STEP Canada, qui a eu lieu à Toronto les 6 et 7 juin derniers.

**Theodore Goloff** a signé le chapitre sur les règles québécoises dans la plus récente édition de *Sexual Harassment in the Workplace: What Employers Need to Know*, un recueil de textes brochant un tableau sommaire des règles sur le harcèlement sexuel au travail dans une vingtaine de juridictions. Ce recueil peut être téléchargé sans frais depuis le site Web de l'International Lawyers Network, [www.ilntoday.com](http://www.ilntoday.com).

**Sharon G. Druker** a été nommée administratrice et membre du comité de gouvernance d'une fondation à but non lucratif offrant une aide aux adultes aux prises avec des difficultés mentales et à leurs familles, en plus d'avoir collaboré à l'adoption de ses règlements.

## RSS au féminin

**RSS au féminin** est une initiative inclusive visant à favoriser l'engagement des membres de notre cabinet, particulièrement des femmes professionnelles, au moyen d'activités reflétant les préoccupations et réalités des femmes professionnelles, et par l'organisation de collectes et autres levées de fonds pour venir en aide à celles et ceux dans le besoin, à l'extérieur de notre cadre professionnel.





Robinson Sheppard Shapiro

RSS au féminin a tenu un déjeuner-conférence au cours de laquelle notre collègue **Marilyn Piccini Roy, Ad. E.**, a parlé de ses 35 ans d'une carrière consacrée aux successions, testaments et fiducies, soulignant les difficultés qu'elle a dû affronter.

La salle de conférence principale de RSS a été convertie en salle de cinéma pour une projection privée de **RBG**, un documentaire fascinant sur la juge Ruth Bader Ginsburg de la Cour suprême des États-Unis, dont la carrière a été marquée par une longue série d'obstacles et de défis.

Tout récemment, RSS au féminin s'est associé à La Fondation du refuge pour femmes Chez Doris, pour fournir des sacs à main remplis de cosmétiques et de fournitures personnelles aux femmes qui cherchent refuge chez Doris.

Le groupe s'est également lié à Fées Marraines, invitant les avocates et avocats du cabinet à contribuer à une col-

lecte de robes longues, sandales et sacs à main, afin de permettre aux jeunes filles provenant de milieux défavorisés d'avoir un bal de finissants digne de leurs rêves.

Nous sommes fiers de compter RSS au féminin parmi les composantes de la culture RSS.

### **Nouveaux visages!**

RSS est heureux de compter de nouveaux avocats:

- **Eliab Taïrou**, membre du Barreau depuis 2013, dont la pratique est concentrée sur le droit du travail et de l'emploi;
- **Sara Laraichi**, avocate plaidante possédant une expérience du litige civil et commercial, membre du Barreau depuis 2015;
- **Lauren Flam**, admise au Barreau à la toute fin de 2018, qui fait maintenant partie de nos groupes de litige et de droit des successions, testaments et fiducies.

